Evolution de la situation sociale et de la Protection sociale en Belgique

Monitoring de la situation sociale en Belgique et des progrès réalisés par rapport aux objectifs sociaux et aux priorités du Programme National de Réforme et du Rapport Social National

Synthèse

Avril 2015

Service public fédéral
Sécurité sociale

.be

I. Messages clés résultant de l'analyse des indicateurs sociaux européens

- Sous un angle européen**, la situation sociale générale est restée plutôt stable** en Belgique ces dernières années. L'impact négatif de la crise sur l'emploi et les taux de chômage est resté limité et plus faible qu'en moyenne dans l'UE. Le revenu disponible brut des ménages et le revenu équivalent médian des ménages sont restés plus ou moins au même niveau. Ces résultats doivent être vu dans le contexte d'une UE plus divergente du point de vue social.

- Concernant l'objectif Europe 2020 de réduction de nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, on constate un « status quo » depuis le lancement de la stratégie. Cela implique que **l'évolution de l'objectif social n'est pas en bonne voie** par rapport à l'objectif visé d'ici 2020.
- Des tendances divergentes peuvent être observées pour différentes catégories de la population. **Le taux de pauvreté des personnes âgées a diminué**. Toutefois, l'évolution positive constatée parmi les personnes âgées est contrebalancée par un accroissement du risque de pauvreté dans des catégories spécifiques de la population active. **Le risque de pauvreté a ainsi substantiellement augmenté pour les personnes avec un faible niveau d'éducation.** Ce constat met en lumière un écart social croissant parmi la population d'âge active.
- **L'adéquation de la protection sociale a légèrement diminué pour la population active.** Le risque de pauvreté des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail est plus élevé que la moyenne de l'UE et est passé de 50% en 2004 à 60% en 2013. La part de « pauvres avant transferts » dont les revenus dépassent le seuil de pauvreté grâce aux transferts sociaux diminue légèrement au sein de la classe active et augmente légèrement parmi les personnes âgées.
- **Le pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible intensité de travail (14% en 2013) reste élevé** par rapport à d'autres pays. Il est parmi les plus élevés de l'UE. Après une légère baisse de 2005 à 2008, il a de nouveau augmenté depuis.
- **L'augmentation du risque de pauvreté au sein de la population active se situe exclusivement parmi les « locataires ».** Cela creuse encore plus l'écart entre les différentes catégories sociales. Cela augmente également le nombre de personnes confrontées à la fois à des revenus insuffisants et des coûts de logement relativement élevés.
- Concernant les priorités **en matière de pauvreté infantile et** d'**inclusion active**, les défis majeurs sont ceux liés aux défis structurels auxquels est confrontée la population d'âge actif, mais les inégalités au niveau de l'accès aux services, à l'éducation et à la santé (aux soins de santé) sont également des facteurs clés. **Les personnes issues de l'immigration, les ménages à très faible intensité de travail, et les parents isolés sont des catégories particulièrement exposées** au risque de pauvreté et à l'exclusion sociale.

II. Résumé

La présente note synthétise l'évolution de la situation sociale par rapport aux objectifs de la stratégie Europe 20201. Cette analyse repose principalement sur des indicateurs sociaux européens, complétés par certaines données et études nationales.

L'évolution de la situation sociale au sein de l'Union Européenne a été caractérisée ces dernières années par de fortes divergences sociales. Dans certains Etats Membres, la situation sociale est restée relativement stable, mais dans d'autres les conditions de vie se sont sérieusement détériorées. L'évolution basée sur les 2 dernières années semble indiquer une divergence légèrement moins prononcée.

La **situation économique** en Belgique n'a de façon générale pas été affectée par la crise. La croissance du PIB a été quelque peu meilleure (ou certaines années, moins mauvaise) que celle de l'ensemble de l'UE. Les déficits budgétaires ont été légèrement inférieurs à ceux de l'EU-28 au cours des dernières années, mais on s'attend à ce que cette tendance s'inverse dans les années à venir. Après des décennies de réduction de la dette publique, la crise a eu pour effet de ramener les niveaux de la dette publique à des taux supérieurs à 100% du PIB. Les dépenses de protection sociale, exprimées en pourcentage du PIB, ont fluctué autour de la moyenne de la zone euro, et sont légèrement supérieures à cette moyenne selon les derniers chiffres.

La Belgique figure parmi les Etats membres ayant subi un **impact social relativement modéré de la crise**. La taux d'emploi n'est pas très inférieur à celui d'avant la crise. Le taux de chômage a augmenté d'environ un point de pourcentage entre 2007 et 2013, ce qui représente un chiffre clairement inférieur à l'augmentation de l'EU28. Le revenu médian des ménages et l'inégalité des revenus sont également restés stables. Les estimations de l'enquête EU-SILC laissent prévoir une légère augmentation du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté et à l'exclusion sociale. Cette augmentation est principalement induite par une augmentation du nombre de personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail, mais de légères augmentations sont également enregistrées concernant l'exposition au risque de pauvreté monétaire et la privation matérielle grave. Jusqu'ici, ces changements n'ont pas été suffisamment importants pour être statistiquement significatifs et ils ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de la population avec toute la sécurité voulue. Bien que les chiffres les plus récents concernant 2012-2013 laissent entrevoir de légères baisses, de façon générale, l'évolution du nombre de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale de 2008 à 2013 n'est pas significative. Deux remarques importantes doivent être formulées par rapport à cette image de relative stabilité générale.

Premièrement, à mi-chemin de la stratégie Europe 2020, et sur la base de données portant sur à présent trois ans depuis le lancement de celle-ci**, il n'y a aucune évolution perceptible dans le sens de la réalisation de l'objectif Europe 2020**.

1 Le suivi de la situation sociale dans le contexte des rapports européens précités est coordonné par le Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale, assisté par le groupe de travail Indicateurs sociaux PNR/RSN, qui est composé d'experts dans le domaine des indicateurs sociaux, issus d'administrations fédérales et régionales, d'universités, de centres de recherche et d'organisations de parties prenantes (cf. annexe 4 pour une liste des personnes qui ont participé à la rédaction de la présente note). Toutefois, la responsabilité du contenu de celle-ci incombe au SPF Sécurité sociale. Cette note s'inspire du travail préparatoire de l'OSE et de l'HIVA concernant l'actualisation de l'analyse 2013 des indicateurs sociaux. Pour tout contact : rudi.vandam@minsoc.fed.be ou sebastien.bastaits@minsoc.fed.be.

Deuxièmement, derrière cette image de stabilité générale se profilent des **tendances divergentes** pour différentes catégories sociales.

Plusieurs indicateurs révèlent **une réduction des risques de pauvreté et d'exclusion sociale chez les personnes de plus de 65 ans**. Le taux de risque de pauvreté monétaire et le taux de privation matérielle grave affichent une tendance à la baisse, qui date déjà d'avant la crise et persiste depuis lors. De même, l'écart de pauvreté a diminué et le taux de remplacement global a augmenté. En outre, le revenu médian des personnes âgées est resté stable en comparaison avec le revenu médian de la population active Il convient cependant de noter que ce double constat s'explique par le fait que ce sont surtout les bas revenus qui ont augmenté, faisant passer une partie des âgés « juste » au-dessus du revenu médian (qui lui est resté stable). Cette caractéristique a également comme conséquence que la baisse du taux de pauvreté ne s'observe plus lorsqu'on considère un seuil alternatif de 70% du revenu disponible m2dian. Même si l'identification des "facteurs" expliquant l'évolution n'est pas le "scope" de cette note, il est probable que la hausse de certaines pensions minimales et des effets "cohorts" sont jouent un rôle dans ces évolutions. De plus, il convient également de faire remarquer que le taux de pauvreté des personnes âgées demeure nettement supérieur au taux de pauvreté de la population. Enfin, il importe également de signaler que la situation relative des revenus des personnes âgées accuse encore un retard considérable par rapport aux niveaux de l'EU28 : les taux de pauvreté des personnes âgées sont supérieurs, et à la fois les taux de remplacement globaux et le ratio du revenu médian relatif sont nettement inférieurs aux niveaux de l'EU28. En fonction d'un ensemble d'hypothèses, le futur taux de remplacement pour une personne ayant 40 ans de carrière et des revenus moyens devrait diminuer légèrement d'ici 2053.

Par ailleurs, **en ce qui concerne la population d'âge actif (18-64), une légère augmentation du risque de pauvreté et de l'exclusion sociale** peut être observée. Toutefois, cette augmentation semble concerner des sous-groupes spécifiques - déjà à haut risque - de cette catégorie d'âge. Cette augmentation est décelée parmi les personnes les moins qualifiées et exclusivement parmi les personnes qui louent leur habitation, un groupe de population dont le profil social est en général plus faible en Belgique – certainement en ce qui concerne le logement social. On a enregistré une augmentation du nombre de personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail, et simultanément une augmentation du risque de pauvreté de ce groupe. En outre, le taux d'emploi de personnes ayant un faible niveau d'instruction a diminué. De nouvelles recherches devraient étayer cela davantage[2], mais dans l'ensemble, ces observations semblent indiquer des **divergences sociales accrues dans la population d'âge actif**.

Les risques très élevés de pauvreté auxquels sont exposés les **parents isolés** et les ressortissants de pays hors UE y sont liés et exigent une politique spécifique. Après avoir légèrement augmenté au cours des années précédentes, le niveau de **pauvreté infantile** et d'exclusion sociale semble à présent stable. Toutefois, étant donné le niveau plus élevé du taux de pauvreté infantile par rapport au taux global de pauvreté et la persistance d'inégalités structurelles en fonction de l'origine sociale des enfants (par exemple en matière d'enseignement, de comportement lié à la santé, etc.) la lutte contre la pauvreté infantile reste également un défi majeur dans le cadre d'une approche plus structurelle de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En ce qui concerne la situation socio-économique de **personnes issues de l'immigration**, la Belgique figure parmi les Etats membres les moins performants de l'UE.

2 En se basant sur une analyse de l'évolution des revenus d'un ensemble de types théoriques de ménages ayant des revenus à différents points dans la répartition des revenus, Cantillon et al. Arrivent à des conclusions semblables (Cantillon et. al., 2014)

Concernant la situation en matière de **logement**, les indicateurs montrent que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou l'exclusion sociale n'augmente que sur le marché locatif. Simultanément, l'enquête EU-SILC révèle des coûts de logement élevés pour les personnes dont les revenus se situent en deçà du seuil de risque de pauvreté. La concomitance de situations de revenus plus faibles et de la nécessité de dépenses de logement plus élevées dans les mêmes catégories de population et chez les mêmes personnes entraîne indiscutablement des conditions de vie pénibles.

Dans les niveaux de pauvreté et d'exclusion sociale (AROPE), il existe de fortes **différences régionales** (AROPE) : on enregistre un taux très élevé à Bruxelles (+40%), environ 25% en Wallonie et environ 15% en Flandre.

Des résultats récents issus de l'Enquête de Santé Nationale (Health Interview Survey 2013) confirment l'existence de **différences socio-économiques significatives au niveau de l'état de santé, du comportement lié à la santé et du mode de vie**. En se basant sur des éléments probants actuels concernant les facteurs de l'inégalité en matière de santé, on peut raisonnablement penser que les divergences croissantes parmi la population active engendrent également des inégalités en matière de santé au sein de la population d'âge actif. Concernant l'accessibilité des soins de santé, la Belgique a de bons résultats, mais davantage de données comparables de meilleure qualité sont requises pour évaluer les performances des pays.

Les évolutions dans les positions socio-économiques des âgés et des personnes avec un faible niveau d'éducation sont probablement les tendances les plus importantes qui ressortent de l'analyse des indicateurs. Il est, de plus, important de préciser que ces tendances se dégageaient déjà avant la crise en 2008. De même, on peut affirmer que celles-ci se constatent également au niveau européen. Cela démontre, surtout en ce qui concerne l'affaiblissement sur le marché du travail de la position des personnes avec un faible niveau d'éducation, qu'il s'agit de changements structurels. Ces derniers mettent l'adéquation des systèmes de protection sociale sous pression. Il est important que les politiques tiennent compte du caractère structurel de ces évolutions. A cet égard, cette analyse met en lumière l'importance majeure du défi commun que représente la forte incidence de la très faible intensité de travail, qui n'est pratiquement pas affectée par le cycle conjoncturel et les variations du taux d'emploi, et la faiblesse de l'adéquation - en diminution - des prestations sociales pour certains groupes spécifique de la population d'âge active.

Service public fédéral
Sécurité sociale

© 2015

SPF Sécurité sociale / DG Appui stratégique
Centre administratif Botanique
Finance Tower
Boulevard du Botanique 50
1000 Bruxelles

www.socialsecurity.fgov.be
dg-strat@minsoc.fed.be

Editeur responsable : Tom Auwers